



TRANSPORT LE MAG

#7 | JANVIER 2022

CSE & URSSAF

Une affaire

de spécialistes !



DOSSIER

Sécuriser le risque URSSAF sur les cotisations sociales : une affaire de spécialistes / 3



AUTOROUTE

Paris > Normandie : ce qui change / 5

AÉRIEN

Omicron va-t-il achever le transport aérien ? / 6

ROUTE

Le SALVI rejoint l'UNSA-Transport / 7

ROUTE

Mobilisation gagnante pour le personnel de GLN Nord, groupe STG / 8

RATP

Une désignation historique / 9

TRANSPORT URBAIN

L'UNSA, mobilisée / 10

FERROVIAIRE

Les agents de l'information voyageurs, enfin, entendus / 11

2022, une année sous le signe du pouvoir d'achat

Cela va presque devenir une habitude : pour la deuxième année consécutive, la Covid s'est invitée à notre table de Noël, tout comme celle que l'on ne souhaite pas voir, mais qui impose sa présence...



Les **restrictions** font leur apparition à nouveau. **Une contrainte supplémentaire** montre le bout de son nez comme la dernière arrivée d'une longue série : **le passe vaccinal** devenu obligatoire après un Vaudeville savamment organisé par nos députés. **Les transports** subissent une nouvelle fois des décisions arbitraires censées répondre à la

situation. **Les offres de transport** sont réduites à nouveau, par manque de clientèle et de personnel. **Le télétravail** est ressorti des tiroirs afin d'éclairer le grand public sur ces mesures pénalisantes pour l'ensemble des salariés qui ne peuvent en bénéficier. **L'excuse de la Covid** est un peu vite mise en avant pour cacher la misère d'une **réalité existante**. Les **coupes budgétaires**, votées depuis des années, sont à l'origine de cette situation dégradée. Cette pandémie, si nous souhaitons y voir un aspect positif, a permis de **mettre en exergue** la sensibilité ainsi que le fragile équilibre de services dits *essentiels* que sont le transport, la santé et l'éducation. Mais une bonne **rentrée** ne saurait pointer son nez sans être accompagnée des **sacro-saintes augmentations**, non pas des salaires, mais des **charges quotidiennes** qui pèsent sur **le pouvoir d'achat** des Français. **L'électricité, le gaz, le fioul** et bien d'autres produits qualifiés d'essentiels ont vu leur tarif **grimper** en flèche. Que dire du **prix des carburants à la pompe** qui va bientôt fleureter avec les 2,00 € le litre ? Si le pouvoir d'achat des Français est en berne, tel n'est pas le cas des bénéficiaires engrangés par les sociétés qui grâce aux aides de l'État, au changement de modes de vie depuis deux ans, ont vu leur **courbe de chiffre d'affaires** grimper au même rythme que l'augmentation des factures quotidiennes. Face à ce constat, **l'UNSA-Transport**, lors des négociations NAO, exigera **une réelle revalorisation des salaires** et du pouvoir d'achat de ces travailleurs de première ligne qui ont maintenu la France lors de cette pandémie sans précédent !

Baptiste Arsale,
secrétaire général



Une affaire de spécialistes !

« Le comité social et économique assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise en priorité au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires, quel qu'en soit le mode de financement... ».



© FREEPIK

Il est donc primordial de respecter à la lettre les conditions de fond et de forme édictées par l'URSSAF pour éviter la douche froide.

Derrière cette prérogative légale se cache une superposition de textes et de commentaires issus de la doctrine et de la jurisprudence que les élus de CSE doivent connaître pour éviter le tant redouté « redressement de l'URSSAF ».

QUEL EST LE RÔLE DE L'URSSAF ?

En qualité d'organisme chargé du recouvrement des cotisations de sécurité sociale, l'URSSAF intervient régulièrement dans les CSE, généralement dans le sillage d'une vérification initiée auprès de la direction de l'entreprise.

SI LE CSE EMPLOIE LUI-MÊME DES SALARIÉS

Les travaux de contrôle porteront notamment sur le calcul des cotisations sociales sur les rémunérations.

Les frais remboursés aux élus seront également passés à la loupe, mais ce sont les activités sociales et culturelles attribuées aux ouvriers du CSE qui feront l'objet de toute l'attention de l'URSSAF.

ET POUR CAUSE

Les exonérations de cotisations sociales sur les titres cadeaux, l'aide aux vacances ou encore la participation au financement d'activités sportives sont issues de « tolérances » de l'URSSAF qui n'ont pas la même force juridique que la loi. ...

Sécuriser le risque URSSAF sur les activités sociales et culturelles

AU RANG DES POINTS DE VIGILANCE FRÉQUEMMENT RENCONTRÉS

- › **L'impérieuse nécessité de ne pas discriminer** : ainsi, un salarié absent, en congés ou en arrêt a droit aux activités sociales dans les mêmes conditions que les salariés effectivement présents.
- › **L'application d'une condition d'ancienneté** qui doit être appliquée dans une limite stricte de six mois et s'appliquer de la même façon à tous les types de contrats de travail sans conduire à exclure systématiquement une partie des salariés (CDD notamment).
- › **L'importance de conserver** les justificatifs et listings d'émargement des salariés.

POUR AIDER LES ÉLUS DES CSE

Le site de l'URSSAF constitue une base documentaire précieuse consultable à loisir. Plus récemment, le *Bulletin officiel de la Sécurité sociale* (BOSS / www.boss.gouv.fr) a permis de clarifier certaines positions. Si des interrogations subsistent, le CSE a la possibilité de poser la question par écrit à l'URSSAF dans le cadre de la procédure du rescrit social cotisant.

L'AVANTAGE DE CETTE DÉMARCHÉ EST QU'ELLE ENGAGE L'URSSAF ET PERMET DE SÉCURISER LA POLITIQUE D'ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES DU CSE. LA CONTREPARTIE RÉSIDE DANS LE DÉLAI DE RÉPONSE DE L'URSSAF QUI PEUT ALLER JUSQU'À TROIS MOIS. D'OÙ LA NÉCESSITÉ POUR LES ÉLUS D'ANTICIPER.



Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux & le site internet explicite-experts.fr

QUE RETENIR ?

Rappelons, enfin, que le meilleur allié du CSE dans le cadre de la sécurisation du risque URSSAF reste avant tout l'expert-comptable qui saura aiguiller les élus sur la stratégie adéquate. •

Mathieu Duhez,
expert-comptable *Explicite*

explicite:
CRÉATEUR DE DIALOGUE



Paris-Normandie : ce qui change

Dès 2024, sur les autoroutes reliant Paris à la Normandie, les conducteurs acquitteront le péage sans ralentir ni s'arrêter. À la place, des portiques avec des caméras et des capteurs identifieront les véhicules.



© FREEPIK

L'UNSA restera très vigilante sur l'impact social de cette « avancée technologique ».

Gâce à ceux-ci, leur véhicule sera analysé et leur compte automatiquement débité *via* le télépéage, ou le paiement effectué par le biais d'une application ou encore d'un enregistrement sur un site internet dédié. L'investissement est d'ores et déjà amorti par une échéance d'augmentation supplémentaire des tarifs du péage, où comment faire supporter le coût des travaux par l'ensemble des usagers de ces autoroutes !

EN QUÊTE DE RENTABILITÉ...

Si la société concessionnaire annonce vouloir faire gagner du temps de route en faisant

« sauter » les bouchons aux péages, voire même avance sa fibre écologique en annonçant des économies en carburant pour les usagers, la véritable motivation reste les gains de rentabilité et la baisse de la masse salariale dédiée à la perception du péage et à l'entretien des locaux et matériels. •

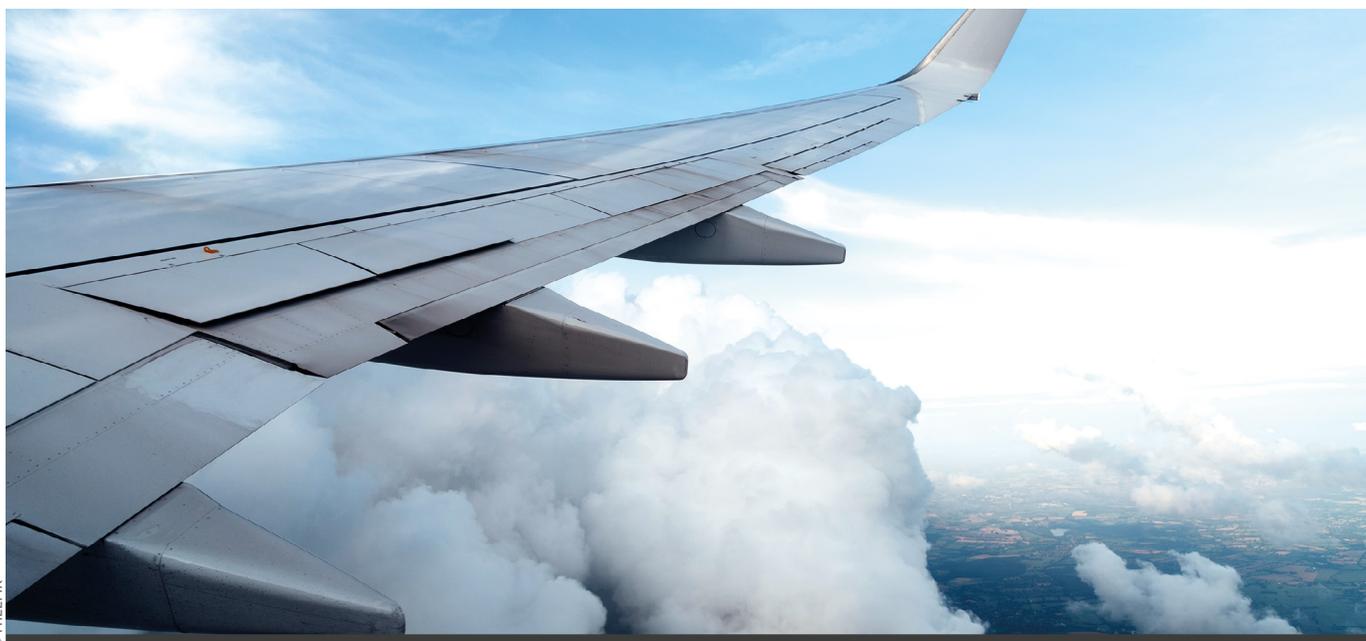
CE GENRE DE SYSTÈME DE PAIEMENT SERA AMENÉ À SE GÉNÉRALISER DANS UN AVENIR RELATIVEMENT PROCHE.

**La rédaction du
Syndicat UNSA-AUTOROUTES**



Omicron va-t-il achever le transport aérien ?

Depuis bientôt deux ans, le transport aérien connaît la pire crise de son histoire. Les compagnies ont connu des aides diverses des États, qui leur a permis de survivre.



© FREEPIK

On n'a pas pu constater que dès que les mesures sanitaires pouvaient s'alléger, la population dans tous les pays s'envolait de nouveau à travers le monde.

QUELLES SERONT LES CONSÉQUENCES DE L'APPARITION DE CE NOUVEAU VARIANT ?

Les compagnies aériennes craignent un mois de janvier difficile, avec une rechute du trafic. Des milliers d'emplois ont été supprimés depuis des mois. Nous devons rester optimistes, car nous pensons que la reprise pourrait être plus

rapide que les prévisions si l'état sanitaire du monde s'améliore. Une reconstitution des compagnies aériennes va arriver à la sortie de la crise. Nous pouvons entendre cela et là des rapprochements s'effectuer.

QUE SERA LE MONDE DU TRANSPORT AÉRIEN APRÈS CES BOULEVERSEMENTS ?

Entre les lobbyings écologistes, les crises sanitaires, les dérèglements climatiques, le monde de demain sera certainement différent. Le changement à prévoir devra se faire avec le concours de tous, en n'oubliant personne. •

La rédaction du Syndicat UNSA-AÉRIEN

Souhaitons simplement que l'aspect social et humain soit pris en compte, les salariés souffrent, l'inquiétude monte et la peur du lendemain grandit.



Le SALVI rejoint l'UNSA-Transport

En adhérant à l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA-Transport), le Syndicat autonome de location de véhicules industriels (SALVI) rejoint une fédération de transports nationale.



© FREEPIK

Cette structure permettra toutefois au SALVI de rester un syndicat autonome, libre de continuer à prendre ses propres décisions et de choisir ses propres représentants.

POURQUOI L'UNSA ?

En adhérant à la fédération UNSA-Transport, le SALVI bénéficie d'une structure, d'un interlocuteur, de services d'assistance juridique, des formations, etc.

L'UNSA souhaite la bienvenue du Syndicat SALVI dans son sein.

MONTER LES ÉLU·E·S EN COMPÉTENCE

Préparer les élections de 2023 et avoir une voix auprès des instances ministérielles et des organisations patronales nécessitait l'adhésion à une organisation syndicale forte ! •

La rédaction du Syndicat UNSA-SALVI

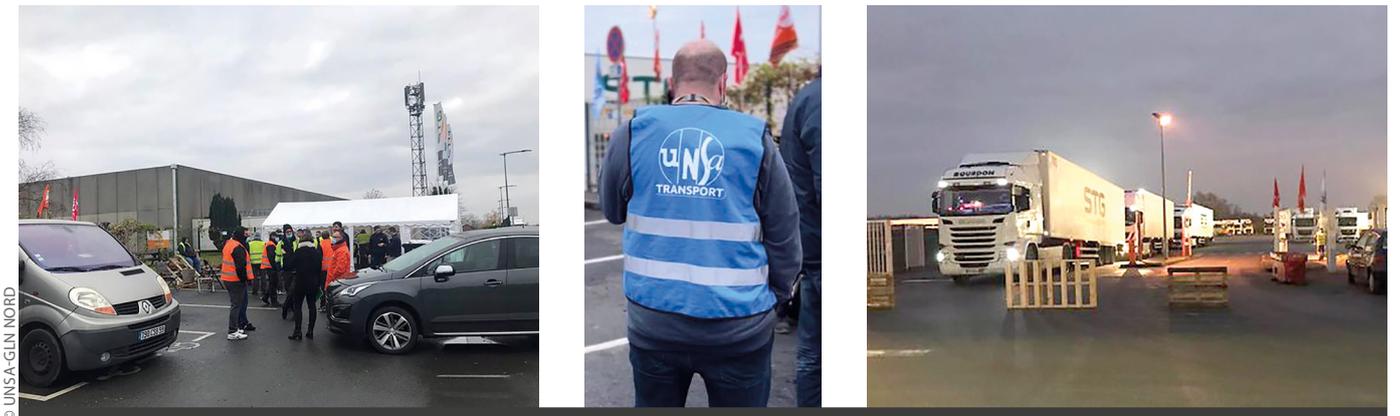


BESOIN DE NOUS CONTACTER ?
contact@syndicat-salvi.fr



Mobilisation gagnante pour le personnel de GLN Nord, Groupe STG

Brimades, erreurs récurrentes sur les fiches de paie, retards à régulariser ces erreurs, opacité des primes, contestations systématiques des accidents du travail, restructurations incessantes sans consultation du CSE... Les relations sociales dans cette entreprise laissaient à désirer !



© UNSA-GLN NORD

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales présentes dans l'entreprise, réunies en intersyndicale et soutenues par le personnel, ont lancé un mouvement social le 13 décembre dernier, bloquant l'entreprise pour réclamer, entre autres, un réel dialogue social, de meilleures conditions de travail, des embauches et une revalorisation de la grille des salaires.

LE RÉSULTAT DE CETTE MOBILISATION ?

C'est le représentant de l'UNSA-Transport & Logistique qui en parle le mieux : « mouvement social STG 62 conclu par un accord avec la direction sur les conditions de travail, la

La mobilisation, qui a duré du 13 au 17 décembre, a été suivie par 90 % du personnel !

pérennisation des ASC et la possibilité de pouvoir prendre des CP ou RC afin de ne pas perdre de salaire sur les jours de grève. Certains disent qu'ils ne sont pas d'accord pour perdre des congés, mais il faut savoir que la base d'une grève n'est pas payée et que le mouvement social qui a eu lieu va avoir un très grand impact sur tous les salariés, car par ce mouvement le lien entre les salariés s'est renforcé. En tant que représentant du personnel, secrétaire CSE et référent titulaire du comité de Groupe STG UNSA, je tenais à remercier tous les salariés et syndicats de GLN TRANSPORTS pour leur implication et leur confiance. Tous unis, nous avancerons ».

La rédaction du Syndicat UNSA-GLN NORD



Une désignation historique

Thierry Babec, le secrétaire général UNSA-RATP a laissé son poste depuis le 1^{er} janvier 2022 à Arole Lamasse (photo).

Élu par ses pairs en 2006, Thierry Babec, machiniste de métier, avait récupéré l'Union des syndicats autonomes à la RATP en tant que secrétaire général pour l'amener en 2018 comme premier syndicat, devançant la CGT pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise.

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Annoncé sur le départ pour une retraite professionnelle, le secrétaire général Thierry Babec ne s'est pas représenté au renouvellement de son poste. Candidat à sa succession, Arole Lamasse, jusqu'à là élu administrateur au conseil d'administration du Groupe RATP, a été choisi par ses collègues autonomes.

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET SYNDICALE D'AROLE LAMASSE

Arole Lamasse a débuté son mandat de quatre ans comme secrétaire général du syndicat UNSA-RATP depuis le 1^{er} janvier 2022.

Connu pour ses combats sans pause pour la promotion d'une diversité assumée de la société française, Arole Lamasse, âgé de 45 ans, a été embauché à la RATP en 2000 comme agent de station.

Élu délégué du personnel sur la ligne 9 du métro à ses débuts, il a gravi tous les échelons de l'organisation syndicale au sein des instances représentatives du personnel (IRP), puis comme secrétaire du pôle SEM / CML qui représente les agents de stations, des gares, les contrôleurs.



© DR / UNSA-RATP

C'est dans un contexte d'ouverture à la concurrence du réseau de surface (BUS) et de réorganisations de la RATP que cet originaire de la Guadeloupe prend ses fonctions.

En 2018, il est élu administrateur au conseil d'administration du Groupe RATP sur la liste présentée par l'UNSA-RATP. Homme de dialogue, humaniste à la réputation solide de négociateur pragmatique, Arole Lamasse est attendu de tous, tout en débutant une phase historique de premier dirigeant syndical à la RATP issu de la diversité. •

La rédaction du Syndicat UNSA-RATP



L'UNSA, mobilisée !

Le syndicat UNSA-CTS a été reçu par la Direction générale le lundi 22 novembre de 8h30 à 10h30 sans que nous puissions trouver de terrain d'entente au sujet des 150 € d'augmentation nets sur les salaires que nous demandons et sans prises de décisions officielles pour l'amélioration des conditions de travail des conducteurs.



© DR / UNSA-CTS

Nous avons réaffirmé – malgré les pressions du directeur général pour nous faire retirer le préavis – notre décision d'un conflit social ! Depuis 2015, l'UNSA n'a pas cessé de travailler pour améliorer les conditions de travail. Elles ne sont plus supportables pour une majorité de CR et se soldent aujourd'hui par un absentéisme record et sans aucune réelle avancée faute de courage des autres syndicats faisant tout pour garder leurs petits avantages au détriment de la majorité.

LE MERCREDI 24 NOVEMBRE

La mairie de Strasbourg a reçu la délégation UNSA à 8h30 pour essayer de trouver un

accord et faire lever ce préavis de grève du 4 décembre 2021 au 2 juin 2022.

LE SAMEDI 4 DÉCEMBRE ET LE VENDREDI 17 DÉCEMBRE

Tout le monde a fait la grève pour appuyer notre volonté de changer nos vies.

ATTENTION

Actuellement, dans les dépôts, la coalition CGT-CFDT-SUD fait de la propagande en faveur de la direction pour casser cette grève. Lorsqu'on les interroge sur leur éventuelle participation à la grève, ils disent que cela n'est pas leur combat... •

La rédaction du Syndicat UNSA-CTS

Pour le moment et jusqu'à nouvel ordre, les dates de mobilisation de grève restent inchangées !



Les agents de l'information voyageurs, enfin entendus

Depuis plusieurs années, l'UNSA-Ferroviaire dénonce, au travers d'audiences, de DCI, d'interventions dans les CSE et les autres instances représentatives du personnel, une inégalité de traitement entre les agents du service commercial Transilien et une absence de reconnaissance des agents Transilien affectés à l'information voyageurs.

Cette iniquité était d'autant plus incompréhensible que l'information voyageurs – aussi bien en situation normale que perturbée – est une priorité du nouveau contrat avec l'autorité organisatrice Île-de-France Mobilités (IDFM). À force de persévérance, l'UNSA-Ferroviaire a porté les revendications des agents de l'information voyageurs dans les établissements, les lignes et les activités. L'entreprise vient enfin de prendre acte des arguments objectifs de notre organisation syndicale !

À NOTER

Cette indemnité sera versée sur les jours de présence opérationnelle sur une JS complète sur le poste. Elle ne sera pas cumulable avec une autre indemnité telle que celle de saisie ou l'IST.

EN CHIFFRES

10 € brut par journée de service (JS) est la somme octroyée à compter du 1^{er} mars 2022



L'UNSA se réjouit de cette annonce qui résulte d'un dialogue social de qualité, bénéfique pour tous les salariés en charge des PIVIF.

à l'ensemble des agents des qualifications de A à D des points d'information voyageurs Île-de-France (PIVIF) au sein d'autres entités comme les COT, CCU, COE, etc. Le premier versement aura lieu sur la solde d'avril 2022.

**La rédaction du
Syndicat UNSA-FERROVIAIRE**

NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de
**se mobiliser pour vous, afin de tisser un
lien toujours plus solide.**

aesio.fr



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-015

 **AÉSIO
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX